

**Notes de la séance de la Commission d'établissement de la Sallaz**  
**Lundi 3 novembre 2014 de 20h00 à 22h00**

**Collège de la Sallaz, Av. de la Sallaz 38 à Lausanne**

Parents : Mme C. **Chabloz-Vessaz**, M. D. **Roubaty**

Professionnels : Mmes D. **Binaghi**, S. **Cuénoud**, A. **Epars**, A. **Jost**, Ph. **Pisson**,  
M. **Rosselet**

Organisations : Mme **Yerly**, M. T. **Gafner**

Autorités politiques : M. D. **Corboz**

Excusés/ Absents : Mme **Bardaro Rouyer**, S. **Laurent**, MM. N. **Bekiri**, J.-W. **Derosier**,  
J. **Garcia**, A. **Jeamonod**

Mme Carmen Chabloz Vessaz ouvre la séance.

- 1. Approbation de l'ordre du jour**
- 2. Seul Monsieur Roubaty a pu venir, il se présente en tant que père d'élèves de la Sallaz.**
- 3. Il y a une erreur dans le PV de la dernière séance:**

Madame Jimenez n'était pas présente le 15.9.2014. M. Corboz contactera Chauderon pour les prévenir.

M. Dérosier, Bekiri et Mme Jimenez ont démissionné, donc nous avons encore une place à repourvoir pour les parents, ainsi qu'une pour les associations et une pour les professionnels.

Mmes Eliane Kübler et Eliane Mary viennent présenter le conseil des élèves de Pierrefleur. Il a commencé en 2007, suite à des problèmes de déprédation dans le collège qui a amené les enseignants à vouloir créer des règles de comportement avec les enfants et non pas les leur imposer. Au début, elles ont pris les délégués des classes volontaires puis en 3 ans, toutes les classes ont participé volontairement. D'abord le conseil se tenait sur temps d'école, un après-midi, mais les enseignants étaient réticents. Depuis, les séances ont lieu entre midi et deux, ce fonctionnement est complètement rentré dans les mœurs du collège. En premier, l'équipe pique-nique, puis il y a un moment de détente et enfin le conseil dans une classe qui dure environ 1 heure.

Le film visionné. On y voit les enfants qui essaient de définir les qualités qu'il faut pour être un bon délégué de classe, les élections, quelques conseils d'élèves. Il y a une dizaine de conseils par année à Pierrefleur, les classes enfantines participent aussi. Il y a un délégué par classe et plus deux comme au début, les grands aident les petits à lire leurs papiers. Les soucis relégués au conseil doivent concerner toutes les classes, les problèmes au sein d'une classe sont réglés lors du conseil de classe qui a lieu en plus dans toutes les classes. Les parents reçoivent une lettre après les élections pour les informer et peuvent se rendre à un des conseils en fin d'année pour voir ce qui s'y passe. Tous les projets qui ont été réalisés dans le collège n'avaient lieu qu'avec les classes intéressées, donc l'adhésion des enseignants était plus grande. Si elles désiraient tester quelque chose dans une ou deux classes, elles formaient des sous-commissions.

Pour chaque conseil il y a une liste de présence, le délégué vient avec une feuille remplie lors des discussions en classe avec trois points: ce qui va, ce qui ne va pas, nos projets. Suite à la séance, un PV est remis aux délégués qui en font prendre connaissance à leurs camarades de classe.

Il faut rappeler régulièrement aux collègues de préparer le conseil à l'avance avec leur classe, ce qui prend maximum une période. Il faut se laisser le temps pour un tel projet.

Les enseignants avaient des heures de décharge pour ces conseils et le travail de préparation. L'enfant qui a obtenu le deuxième meilleur score aux élections peut être amené à remplacer son camarade en cas d'empêchement.

A Prélaz, chaque collègue a son conseil. Ils fonctionnent différemment les uns des autres. Ils s'envoient leurs PV. Faut-il contraindre toutes les classes à participer? Pas forcément car les enseignants se rallient tous au bateau quand ils voient les bénéfices qu'ils peuvent en retirer au niveau de la vie du collège.

Pour la Sallaz:

Parler de ce projet aux prochaines réunions de bâtiments, prendre deux personnes pour qu'une puisse faire le PV, on peut démarrer quand on veut, l'idéal serait pour le deuxième semestre.

#### 4. Divers

Monsieur Roubaty souhaite que nous parlions du droit à l'image et de la circulaire que l'on fait signer chaque année aux parents.

Fin de la séance à 22h15.

**La prochaine séance se déroulera le 12 janvier 2015, au collège de la Sallaz.**